

PROMOTION ESTIVALE 2024

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION AU CONCOURS
“ Fidèle à mes fermiers.ères “

Ce concours est ouvert à toutes les fermes du RFF, et pas uniquement à celles utilisant l'outil web

PRIX À GAGNER

5 remboursements de 100\$ offerts par le Réseau des fermiers.ères de famille.

DIFFUSION

Comme l'année dernière, nous comptons sur vous pour faire la promotion de ce concours puisque le produit mis de l'avant est votre lien avec vos abonnés.es. Le Réseau compte faire la promotion de ce concours, mais vous ne devez pas oublier que vous êtes la pierre angulaire de sa diffusion.

Il sera ouvert à partir du 15 février jusqu'au 15 mars 2024.

PUBLIC CIBLE

Les anciens abonnés et ceux et celles ayant déjà pris leur abonnement auprès des fermes prêtes à prendre des inscriptions dès maintenant. Simplement vous spécifier que tous les abonnés qui prendront une inscription seront éligible au concours.

TIRAGE

Le tirage aura lieu le 18 mars à 11h.

Voici comment faire pour inscrire vos abonnés

Pour les fermes utilisant l'outil web:

Tous les gens qui s'abonnent à partir du 12 février pourront participer au concours en cochant la case adéquate lors de leur inscription.

Il y a également une case dans la facture du client n'ayant pas coché l'option pour lui permettre de participer au concours même s'il s'est inscrit AVANT le lancement du concours.

Nous vous invitons à communiquer cette information à tous vos anciens abonnés au moment où vous lancerez ce concours.

Pour les fermes n'utilisant pas l'outil web :

Si vous avez pris des abonnements à l'extérieur de l'outil web, vous devez nous les indiquer au plus tard le 15 mars. Ceci pour permettre de maximiser les chances de gagner en fonction de votre nombre d'abonnés au moment du tirage.